



ONF Molinario ouvre un nouveau point de vente de bois de chauffage à Rambouillet

ONF Molinario est une filiale commune de l'Office national des forêts et de la famille Molinario, professionnel reconnu de la filière bois de chauffage présent en Ile-de-France depuis deux générations.

ONF Molinario fait partie du réseau « ONF Energie Bois » qui propose aux consommateurs un bois de chauffage sec, adapté aux appareils les plus récents.

ONF Molinario dispose de deux sites de commercialisation en Ile-de-France à Guibeville (Essonnes) lui permettant de livrer du bois de chauffage dans le 91 et Vernouillet (Yvelines) pour le bois de chauffage dans 78 et le bois de chauffage dans le 95. Le site de la Maison forestière de l'étang de la Tour est le troisième site de commercialisation francilien.

Avec ce nouveau site, la société ONF Molinario étend sa zone de chalandise et propose du bois de qualité au meilleur prix dans tous les départements d'Ile-de-France et sur le nord de l'Eure-et-Loir (28).

La société ONF Molinario propose un bois de chauffage de qualité tout au long de l'année. Du bois sec à un taux d'humidité inférieur à 23% garanti, conforme aux 7 engagements d'ONF Energie Bois. Composé uniquement de feuillus durs (chêne, charme et hêtre), le bois est issu exclusivement de forêts gérées durablement.

Avec plus de 40.000 stères de bois commercialisés chaque année, ONF Molinario est le premier producteur de bois de chauffage en Ile-de-France.



ONF Energie Bois est un réseau développé par l'Office national des forêts qui regroupe des producteurs locaux, professionnels, reconnus dans leur secteur.

Pour en savoir plus

boutique en ligne
www.onfmolinario.com

ou

www.onf-energie-bois.com

Les 7 engagements pour votre bois

1 - le **taux d'humidité du bois est contrôlé** et indiqué sur la facture. Un produit livré sec et prêt à l'emploi ne doit pas dépasser 20% d'humidité ;

2 - les **quantités** de bois livrées sont **respectées**. L'unité de mesure légale pour la commercialisation du bois de chauffage est le volume d'encombrement (ou m³ de bois empilé).

3 - respect des dimensions du produit

4 - Utilisation d'essences adaptées, essences de feuillus durs (chêne, charme et hêtre), au pouvoir calorifique élevé.

5 - Respect des lois et des réglementations en vigueur : Code de l'environnement, droit du travail et règles fiscales, notamment celles afférant à la TVA. C'est la garantie d'un bois légal.

6 - Un bois garanti **100% origine France** issu de forêts gérées durablement (PEFC), issu des forêts de proximité favorisant le recours à l'emploi local et à des circuits courts.

7 - Un professionnel à l'écoute : apport de conseils adaptés sur l'utilisation du produit ainsi qu'une information complète, transparente et vérifiable.

Un marché bois de chauffage en pleine évolution

Avec près de 51 millions de stères consommés chaque année, la France est le 1^{er} pays consommateur de bois de chauffage en Europe. Le bois est la première énergie renouvelable en France, 39% de la production nationale d'énergie renouvelable.

Depuis quelques années, ce marché du bois de chauffage est en pleine évolution avec la modification rapide des habitudes des consommateurs. Le bois est de plus en plus considéré comme une énergie à part entière : utilisé à 51% comme énergie principale.

Une évolution liée à la performance des appareils

Depuis 15 ans, deux tendances influent le marché du bois de chauffage :

- l'isolation des habitations et la réduction des consommations d'énergie,
- l'installation d'appareils de combustion de plus en plus performants (poêles à bois, chaudières, inserts) en remplacement des équipements anciens.

Sur les 5 dernières années, il s'est vendu en France 2 millions d'appareils de chauffage au bois. Ces nouveaux appareils sont très performants avec des rendements supérieurs à 90%.

Label « Flamme verte » et « ONF Energie Bois »

En 2016, plus de 95% des poêles à bois mis sur le marché sont labellisés « Flamme verte ». Ce label, créé par les fabricants d'appareils, recommande l'utilisation de bois sec afin de garantir la performance de l'équipement choisi.

En 2008, l'Office national des forêts a mis en place un référentiel de qualité «ONF Energie bois» et s'est engagé avec des professionnels reconnus de la filière bois de chauffage. ONF Energie bois est aujourd'hui recommandé par le label Flamme verte.